



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Aude

Carcassonne, le 8 avril 2019.

MAIRIE d'AIROUX
Monsieur Cédric MALRIEU
Maire
8 rue Principale
11320 AIROUX

Affaire suivie par M. Philippe CAUSSEGAL
Secrétaire Général – Directeur des Services

E.Mail : direction@cm-aude.fr

Nos Réf. :

PV/PC/VR

N° 2019-

REÇU LE 12 AVR. 2019

Objet : Carte Communale AIROUX

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 2 avril 2019 concernant la révision de la **Carte Communale** de la commune d'**AIROUX** et je vous en remercie.

Il est important que les communes et les territoires portent une attention particulière aux artisans et à leur demande, souvent forte, de lieux et de locaux d'activité adaptés. Ce faisant, ils répondent ainsi à la demande de la population en matière de services.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à apporter à votre révision générale de la Carte Communale.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Pierre VERA



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE

Siège : 20 avenue du Maréchal Juin - CS 70051 - 11890 Carcassonne Cedex 9 - Tél. 04 68 11 20 00 - Télécopie : 04 68 11 20 40

Antenne de Narbonne : 10 avenue du Champ de Mars - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 11 20 00 - Télécopie : 04 68 11 21 11

Internet : www.cma-aude.fr - Courriel : direction@cm-aude.fr

Decret n°2004-1164 du 2 novembre 2004.